

Disette de grains, disette de bois : essai d'analyse des prix dans le nord de la généralité de Soissons au XVIII^e siècle

Il est de nombreux thèmes qui, dans l'historiographie, suscitent un moment des débats passionnés, parfois violents, et que le temps relègue au second plan sans que les questions soulevées aient été totalement éclaircies. L'évolution des prix du XVI^e au XVIII^e siècle figure parmi ceux-ci. A la suite des travaux engagés dans les années 1920 par François Simiand sur les conjonctures du XVI^e siècle au début du XX^e siècle, et des recherches menées à Moscou sur les cycles économiques par Nicolas Kondratieff, plusieurs historiens modernistes, souvent issus du courant des Annales, se sont intéressés à la question¹. A partir de 1933, Ernest Labrousse commence ainsi à analyser les rapports entre l'évolution des prix agricoles et artisanaux et celle des revenus au XVIII^e siècle, cherchant à expliquer un «malaise» économique constituant un facteur accentuant les insatisfactions à la veille de la Révolution². Georges Lefebvre relance sur le vif le débat en cherchant à approfondir l'origine des fluctuations des prix, mais l'ensemble est resté assez peu critiqué³. Dans le même temps, Earl J. Hamilton met en relation l'évolution des prix espagnols et européens avec les arrivées des trésors d'Amérique, relation confirmée mais fortement nuancée dès 1946 par Fernand Braudel dans sa thèse sur *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, et par Pierre Chaunu en 1955 dans *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*⁴. Depuis cette date, les débats ont été assez peu poursuivis, mis à part par Michel Morineau, en partie parce que l'histoire économique ne

1. François Simiand, *Recherches anciennes et nouvelles sur le mouvement général des prix du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, 1932, et *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, 1932.

2. Ernest Labrousse, *Esquisse du mouvement des prix et revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1933, et *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, 1944

3. Georges Lefebvre, «Le mouvement des prix et les origines de la Révolution française», *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 3, 1937, p. 281-301.

4. Earl J. Hamilton, *American treasure and the price revolution in Spain, 1501-1650*, Cambridge, 1934 ; Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1946, rééd. Paris, 1985, p. 468-492 ; Pierre Chaunu, *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*, Paris, 1955-1960.

figure plus au rang des préoccupations majeures des modernistes, sans doute aussi parce que l'étude des prix demeure un travail long et fastidieux, souvent ingrat, même avec le recours salutaire des moyens informatiques⁵.

Si l'évolution générale des prix en France au XVIII^e siècle est aujourd'hui bien connue, elle ne l'est donc que dans ses grandes lignes, principalement pour les grains et le vin, mais le manque d'études régionales ne permet pas d'avoir une idée très précise des fluctuations locales. D'autres séries de prix font cruellement défaut. Les prix des bois, par exemple, qui pèsent à la fois sur la vie quotidienne des populations urbaines et sur l'activité et la croissance des établissements proto-industriels, demeurent un terrain vierge si l'on fait exception des recherches menées par Denis Woronoff qui portent essentiellement sur la période révolutionnaire et l'Empire⁶. L'étude de l'évolution des prix des grains et des bois dans le nord de la généralité de Soissons au XVIII^e siècle ne fournit bien entendu qu'un éclairage limité à cette vaste question. Elle peut cependant constituer un matériau utile à la poursuite d'autres recherches, et apporte des éléments pouvant confirmer ou infirmer, dans tous les cas nuancer, nos connaissances sur les fluctuations des prix sur la longue, moyenne ou courte durée.

La constitution des séries

Le recours à la mercuriale reste à la fois le moyen le plus commode et le plus sûr pour connaître l'évolution des prix des grains. Elle est considérée dès l'époque comme une référence fiable⁷. Ces registres d'appréciation des prix sont conservés dans la plupart des municipalités, mais leurs lacunes ne permettent pas d'élaborer des séries continues. Celles de Chauny et de Guise s'arrêtent en 1726, celles de Marle, Vervins, Montcornet et La Fère commencent vers 1773-1778⁸. L'étude des variations infra-régionales des prix ne peut être donc abordée que sur une très courte période, d'environ 11-14 ans, ce qui demeure insuffisant pour en tirer des conclusions très pertinentes. La conversion de l'ensemble des chiffres en

5. Michel Morineau, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux, les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris-Cambridge, 1985, et «A la halle de Charleville, fourniture et prix des grains, ou les mécanismes du marché (1647-1821)», *Actes du 95^e Congrès national des Sociétés savantes (Reims 1970), Section d'histoire moderne et contemporaines*, Paris, 1974, t. II, p. 180-189.

6. Denis Woronoff, *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, 1984, p. 245-251, et «la politique des autorisations d'usines et la question du bois», *Forges et forêts, recherches sur la consommation proto-industrielle de bois*, Paris, 1990, p. 57-86.

7. Ernest Labrousse, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien régime et au début de la Révolution*, Paris, 1944, p. 11.

8. Arch. com. Vervins, HH, Arch. com. Guise, HH 1 à 4, Arch. com. Chauny, HH 6, Arch. com. Laon HH 6.

indices permet de s'affranchir des difficultés liées aux différences locales entre les mesures (graphique n° 3). Seules les appréciations du greffe de la municipalité de Laon fournissent des données complètes, sans aucune lacune, du règne de Louis XIV à celui de Louis XVI, et se continuent même jusqu'à l'Empire⁹. Elles constituent une source précieuse et irremplaçable. Y sont indiqués les prix du froment, du méteil (froment et seigle semés ensemble), du seigle, de l'avoine et de l'orge, parfois du petit blé (issu du tri du froment), du hennier (froment mêlé en partie de seigle), du champart (mêteil additionné d'orge) et du sarrasin. Les prix sont dits «des quatre saisons» car ils sont relevés quatre fois dans l'année, à la Saint-Martin (11 novembre) où ils sont généralement les plus bas, les réserves étant encore abondantes, à Noël, à Pâques puis à la Saint-Jean (25 juin), en pleine période de soudure donc généralement de cherté. Ils permettent d'établir une moyenne annuelle par année-récolte, soit pour chaque variété de blé prise séparément (graphique n° 2), soit pour le froment, le méteil, le seigle, l'orge et l'avoine réunis (graphique n° 1). Les céréales n'apparaissant pas de façon continue, comme le sarrasin, ont été écartées des moyennes. Selon toute vraisemblance, les prix retenus par les officiers locaux sont les prix les plus hauts plutôt que les prix moyens des transactions. Ce phénomène se remarque en comparant des registres différents des années 1700-1704¹⁰. Il est difficile de savoir si la prise en compte des prix maximaux a continué jusqu'en 1789, ce qui peut constituer une source d'erreur dans l'analyse. On remarquera cependant que ce qui importe ici est moins d'étudier les variations absolues que les variations relatives qui, elles, ne sont pas affectées sur la longue durée par le phénomène.

Les prix des bois demeurent beaucoup plus difficiles à connaître dans leur globalité, puisqu' aucun registre d'appréciation n'était tenu durant la période par les autorités locales. Les seules sources exploitables sur la longue durée sont les registres d'adjudications de la maîtrise des Eaux et Forêts de La Fère, dont la juridiction s'étendait de la forêt de Saint-Gobain au bois de Gercy, quelques lieues au sud de Vervins¹¹. Les ventes de futaie sont totalement inconnues, mis à part en ce qui concerne leur volume. Les prix du taillis apparaissent quelquefois, surtout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, mais malheureusement de manière trop fractionnée pour établir des séries fiables. Restent les ventes de baliveaux sur taillis, c'est-à-dire des arbres réservés au dessus des taillis pour croître en futaie, généralement abattus après soixante ans. La régularité des ventes permet d'établir des courbes presque continues, hormis une lacune de neuf ans (1757-1765). Il faut reprendre alors chaque adjudication une par

9. Arch. com. Laon, HH 3 à 5.

10. Arch. com. Laon, HH 3 et 4.

11. Arch. dép. Aisne, B 3567 à 3574, 3582 à 3589, 3592 à 3598.

une, environ un millier, pour établir les moyennes annuelles (graphiques n°s 4 et 5). Ces adjudications ont été regroupées en trois séries, «Saint-Gobain» pour les ventes de la forêt du même nom, du Rattemont et des Avouries de Suzy, «La Fère-Monceau» pour les bois du Tranois et de la Queue de Monceau, «Marle-Vervins» pour les bois de Berjaumont, de La Haye, de La Tombelle et de Gercy.

Les bornes chronologiques ont été imposées à la fois par les sources et par les réalités monétaires du temps. En amont, la date de 1700 constitue une césure purement artificielle puisqu'elle ne correspond à aucune rupture dans l'histoire économique. Elle est en fait l'année la plus lointaine pour laquelle nous disposons de renseignements fiables sur le prix des bois. En aval, celle de 1789 s'impose davantage, car elle marque le début d'une période importante d'instabilités (inflation, maximum des prix, vente des biens nationaux, réquisitions, guerre européenne...) où la visibilité économique est bien moins satisfaisante.

Une tendance générale à la hausse

Malgré de nettes variations cycliques, le mouvement général des prix apparaît nettement orienté à la hausse. De 1726-1741 à 1785-1789, les prix moyens des grains ont ainsi augmenté de 43,6 %, nettement moins sans doute que la moyenne nationale (66%), mais si l'on prend en compte la période 1726-1741 à 1774-1789, les chiffres s'en rapprochent davantage (+ 56,3 %) (graphique n° 1). Dans le même temps, les prix des bâcheaux sur taillis connaissent une croissance autrement plus importante : + 146 % de 1726-1741 à 1785-1789, + 259,5 % de 1726-1741 à 1774-1789 (graphique n°5).

La croissance générale des prix est un phénomène observé dans toute l'Europe dès le XV^e siècle, plus nettement durant les périodes 1470-1645 et 1733-1810. Dès 1566, Malestroit, officier à la Chambre des comptes, cherche à en expliquer l'origine en invoquant la baisse de la valeur des monnaies de compte en équivalent métallique, causée par les multiples mutations monétaires réalisées par la monarchie au gré de ses besoins¹². Cette explication séduisante ne peut avoir de valeur qu'avant 1726. Sous le règne de Louis XIV, ces pratiques restent courantes. De 1689 à 1715, la valeur de l'écu est modifiée 43 fois, la parité légale entre l'or et l'argent 36 fois¹³. Une livre tournois vaut en moyenne 6,12 gr. d'argent fin en 1709 alors qu'elle en valait 7,55 gr. en 1693, 8,34 gr. en 1661. Au tout début du règne de Louis XV, et plus particulièrement durant les expérien-

12. Frédéric Mauro, *Le XVI^e siècle européen, aspects économiques*, Paris, 1981, p. 239-241.

13. François Crouzet, *La grande inflation, la monnaie en France de Louis XVI à Napoléon*, Paris, 1993, p. 21.

ces de Law, ces modifications sont encore plus nombreuses, tant et si bien que la livre tournois ne vaut plus que 3,30 gr. d'argent fin en 1723¹⁴. Cette dévaluation n'affecte bien entendu pas les prix réels, mais modifie sensiblement les prix exprimés en monnaie de compte, jusqu'à les rendre difficilement analysables. Les contemporains devaient trouver le moyen de corriger ces fluctuations monétaires par des compensations en nature, par exemple par le troc. A partir de 1726, la question ne se pose plus puisque la valeur de la livre tournois est fixée durablement à 4,45 gr. d'argent à 9/10 de fin. Commence alors une période de stabilité monétaire qui dure jusque la fin de l'Ancien Régime, et se prolonge bien après les instabilités de la Révolution. Une autre explication est apportée dès 1568 par Jean Bodin. Celui-ci considère que les prix augmentent car la masse monétaire s'accroît avec les arrivées d'or et d'argent d'Amérique. Cette hypothèse a été très largement approfondie par les historiens dits «quantitativistes», tel Earl J. Hamilton, et peut s'appliquer au XVIII^e siècle tout autant qu'au XVI^e siècle, car la masse monétaire paraît avoir été multipliée par plus de deux, du fait des arrivées massives d'or du Mexique et du Pérou, via l'Espagne, et d'argent du Brésil, via le Portugal¹⁵. Cette explication apparaît cependant aujourd'hui partielle, car la monétarisation de l'économie française était alors assez faible, l'or et l'argent étant fortement thé-saurisés et les paiements comptant rares : utilisation des billets à ordre, des lettres de change, ou compensations de créances. Elle fait en outre fi des variations à long terme du marché, qui influencent fortement le niveau des prix.

L'augmentation de la population locale tend ainsi à renforcer le niveau de la demande. En 1698, l'intendant de Soissons considère que l'élection de Laon, dont le ressort s'étend de Vervins à Coucy-le-Château, comporte 25 327 feux, soit environ 113 972 âmes, si l'on retient le coefficient de 4,5, communément admis par les démographes pour la fin du XVII^e siècle¹⁶. Le dénombrement du royaume de Saugrain, paru en 1709, indique 26 550 feux, soit 119 475 âmes avec le même coefficient¹⁷. En 1789, le nombre de feux est passé à 32 931, 30 % de plus qu'en 1698, 24 % de plus qu'en 1709¹⁸. La population atteindrait 168 713 personnes, soit un rapport feux / population de 5,1. Au maximum, la population de l'élection peut s'être accrue de 48 % en 91 ans. Cette augmentation s'explique par un recul progressif des causes de mortalité qui frappaient au XVII^e siècle : déplacement de la guerre hors des frontières, disparition

14. Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1923, p. 384.

15. François Crouzet, *op. cit.*, p. 23-29.

16. La Houssaye, *Mémoires de la généralité de Soissons*, 1698 (Bibl. mun. Laon, ms 552).

17. Jacques Dupâquier, *Statistiques démographiques du Bassin parisien, 1636-1720*, Paris, 1977, p. 586.

18. Arch. dép. Aisne, C 750 (dénombrements de population, généralité de Soissons).

de la peste, progrès relatifs de l'obstétrique, alimentation un peu plus variée. Or, cette augmentation démographique ne s'accompagne pas d'une évolution similaire des rendements agricoles. A partir de 1745, le climat devient bien un peu plus clément, légèrement plus chaud et surtout présentant moins d'irrégularités qu'au milieu du «petit âge glaciaire», plus particulièrement à la fin du règne de Louis XIV¹⁹. L'amélioration climatique se double certes d'une intensification progressive du travail de la terre, et d'un accroissement des fumures, mais il serait très hasardeux de parler de révolution agricole. Dans le Laonnois et le Soissonnais, où les terres sont bonnes, les rendements sont assez élevés par rapport aux régions environnantes, autour de 8 à 9 pour un, et permettent souvent d'avoir des surplus exportables²⁰. Mais ces rendements n'augmentent pas jusqu'aux années 1840, ce qui ne peut être sans conséquences sur le niveau des prix²². Le désenclavement régional, l'extension des marchés, la demande des régions périphériques moins bien pourvues jouent peut-être aussi pour une part. Aux alentours de 1771, les disparités des productions déclarées par les subdélégués paraissent très grandes, et peut-être même dans certains cas exagérées. Certaines subdélégations sont nettement excédentaires, comme celles de Soissons et Marle (+ 50 %), Coucy (+ 33 %) ou Laon (+ 17 %). Celles de Vervins et de Guise produisent tout juste pour leur consommation, mais celles de Chauny, La Fère et Hirson sont nettement déficitaires (respectivement 25 %, 50 % et 77 % de déficit, année commune²³). Or, ces disparités se marquent extrêmement peu sur la valeur indicielle des grains (graphique n° 3), ce qui laisse supposer que les échanges régionaux tendent à niveler les prix autour d'une valeur moyenne, accentuant ceux des zones excédentaires, abaissant quelque peu ceux des terroirs moins bien pourvus. L'amélioration du réseau routier, commencée à partir des années 1740, la création du canal de La Fère et du canal Crosat (1728), ouvrent certainement des débouchés plus lointains. Encore faut-il que l'exportation des grains soit autorisée et souhaitée localement. On sait que l'édit de 1763 autorisant la liberté du commerce des grains et celui de 1764 en accordant la liberté d'exportation suscitent de vives oppositions quelles que soient les régions, et que les anciens règlements sont rapidement remis en vigueur. On sait aussi que les mesures mises en place par Turgot en 1774-1775 sont suivies de réactions tout

19. Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, 1967.

20. Pierre Deyon, «Les progrès économiques et les sociétés provinciales (XVI^e-XVIII^e siècles», *Histoire de la Picardie*, Toulouse, 1988, p. 262-264.

21. Michel Morineau, «Les faux-semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle», *Cahiers des Annales*, n° 30, Paris, 1970, p. 26 et 35.

22. Arch. dép. Aisne, C 1027 (consommation de grains, 1771-1775).

23. Catherine Larrère, *L'invention de l'économie au XVIII^e siècle, du droit naturel à la physiocratie*, Paris, 1992, p. 223-224.

aussi violentes²⁴. Le manque d'études approfondies ne permet néanmoins pas de mesurer avec précision l'ampleur des flux extra-régionaux.

L'écart important entre le trend des prix des grains et celui des prix des bois n'est pas lié à une diminution des surfaces boisées au profit des cultures, comme on pourrait a priori l'imaginer. La déclaration du 13 août 1766 accordant une diminution d'impôts en faveur des terres défrichées n'est que peu suivie d'effets, sauf pour les secteurs marécageux. Défrichement ne signifie pas déboisement jusqu'au second tiers du XIX^e siècle. Il est fort probable que les hauts prix des bois et leur augmentation continue aient même fortement contribué au maintien des surfaces boisées, les propriétaires trouvant plus rentable de les conserver plutôt que d'engager des frais pour les mettre en culture, pour un profit plus aléatoire. L'augmentation générale des prix des bois est en fait étroitement liée à l'évolution de la demande, d'abord urbaine, puis industrielle. Du fait de la croissance de sa population (150 000 habitants vers 1650, 604 000 vers 1780) et de l'évolution des comportements, la consommation de bois de la capitale est multipliée par plus de 4 en deux siècles (1,5 millions de stères par an vers 1789²⁵). A partir du XVII^e siècle, Paris connaît de graves difficultés d'approvisionnement, accentuées par les demandes croissantes de villes comme Compiègne ou Rouen. La plupart des forêts riveraines de l'Oise, jusque'à Guise, se trouvent incorporées à ce marché dès le début du règne de Louis XIV. Des marchands parisiens sont présents lors des adjudications dès 1654, et font rapidement monter les enchères. Les bois sont expédiés par flottage, d'abord à «bûches perdues», puis par trains de bois à partir de La Fère, sur la section navigable de la rivière²⁶. Parallèlement, certains bois, de moindre capacité, sont orientés vers la consommation des villes de la région. Pour exemple, les bois du Mont de Forest, des Avouries de Suzy se débloquent à Laon, celui du Tranois à La Fère, la proximité de ces villes pouvant faire doubler le prix de l'arpent de taillis²⁷. Cette phase d'intégration au marché parisien cesse à partir du milieu du XVIII^e siècle. Alors que la capitale connaît toujours de sérieux problèmes d'approvisionnement, les marchands parisiens disparaissent des ventes, car ils sont en grande partie supplantés par la demande proto-industrielle. Seuls les marchands locaux se maintiennent vaillie que vaille, n'ayant pas à s'acquitter de frais de transport élevés. Ces établissements proto-industriels sont souvent anciens : une douzaine de forges et

24. Jean Boissière, «La consommation parisienne de bois et les sidérurgies périphériques : essai de mise en parallèle (milieu XV^e - milieu XIX^e siècle)», *Forges et forêts, recherches sur la consommation proto-industrielle de bois*, Paris, 1990, p. 35.

25. Bibl. nat., ms fr. 2303, fol. 32, et Bibl. mun. Laon, ms 552, fol. 2 v^o-3 v^o.

26. Arch. dép. Aisne, B 3566, 3 septembre 1686.

27. Hennezel d'Ormois, *Gentilshommes verriers de Haute-Picardie*, Nogent -le-Rotrou, 1933, p. 221 et Claude Pris, *La manufacture royale des glaces de Saint-Gobain, une grande entreprise sous l'Ancien Régime*, Lille, 1975, t. I, p. 462, t. III, p. 54.

trois verreries en Thiérache, trois verreries en Laonnois. L'établissement le plus récent est la célèbre «Manufacture des grandes glaces», fondée en 1665 sur proposition de Colbert, et qui s'implante en 1692 à Saint-Gobain à cause des prix prohibitifs du bois à Paris. C'est la croissance continue de l'activité de ces établissements qui paraît le plus influer sur le niveau général des prix des bois, à partir du règne de Louis XV. Vers 1770, les verreries de menu verre (qui produisent des carafons, de la gobetterie), commes celles de Folembray, de Charlesfontaine, du Garmouzet, consomment chacune environ 3 000 cordes de bois par an, soit 11 517 stères, essentiellement en baliveaux sur taillis. Leur aire d'approvisionnement porte sur environ 1 000 à 2 000 ha, superficie comparable à celle qu'exige un haut-fourneau, qui, lui, a besoin d'environ 45 à 75 ha de taillis par an. Dans le même temps, la consommation annuelle de la Manufacture de Saint-Gobain est équivalente à 29 000 stères. Son aire d'approvisionnement s'étend à l'ensemble de la forêt de Saint-Gobain et rogne sur les forêts haute et basse de Coucy²⁸. Encore souple au début du siècle, le marché du bois est désormais tendu, engendrant de fortes luttes, des rivalités et des exclusions. De 1756 à 1770, la Manufacture arrive à prendre à bail toute la forêt de Saint-Gobain, et par ce procédé se garde d'une hausse supplémentaire des prix. Mais ce bail n'est ensuite plus renouvelé par le conseil du duc d'Orléans, qui tient la forêt en apanage depuis 1766²⁹. Lors des adjudications publiques, la verrerie est contrainte à surenchérir pour emporter les ventes, ce qui se marque bien sur les courbes (graphique n° 4). Les prix consentis pour les bois de Bergeaumont, La Haye et Gercy, sont souvent inférieurs à ceux du Laonnois, mais leur hausse à partir de 1770 est tout aussi sensible et témoigne bien des tensions qui s'exercent sur le marché.

En tout état de cause, aucun des facteurs avancés pour expliquer la hausse des prix ne semble exclusif. L'extension des marchés, le développement des activités jouent sans doute pour beaucoup, mais en synchronie avec d'autres phénomènes régionaux ou extra-régionaux. Cette hausse générale des prix n'est pas sans conséquences, augmentant le coût de la vie des plus humbles, mais aussi les profits des plus gros domaines. Elle tend les relations sociales, augmente les écarts de fortune en accélérant leur concentration. Elle ranime aussi, lors de périodes de pénurie, le spectre de la disette.

Des accidents fréquents

Une analyse plus fine des graphiques fait apparaître assez nettement une évolution cyclique des prix des céréales, bien mise en évidence par

28. Claude Pris, *op. cit.*, t. II, p. 591.

29. Steven L. Kaplan, *Le complot de famine, histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle*, Paris, 1982.

les moyennes mobiles, calculées sur 11 ans (graphique n° 1). Plus encore que la tendance générale, ce sont ces fluctuations qui marquent la conscience collective et ont des conséquences historiques. Les meilleurs profits sont réalisés avec des récoltes moyennes et de bons prix. Entre les années idéales semblent alterner des périodes de tensions et de dépressions parfois marquées.

Les années 1714-1718, 1732-1737, 1742-1746, 1760-1766 et plus encore 1701-1707, voire 1775-1787 sont ainsi caractérisées par des prix assez bas. Ce n'est pas une bonne récolte qui abaisse le profit, mais leur succession. Les surplus font s'effondrer les prix, le marasme se prolonge malgré le pain à bon marché, situation qui ne convient guère à grand monde, sauf peut-être aux plus pauvres, en un temps où la grande majorité de la population vit en rapport étroit avec les activités agricoles. A contrario, une mauvaise récolte peut avoir momentanément des effets bénéfiques en résorbant les stocks et en provoquant une croissance des flux monétaires, donc du chiffre d'affaires. Mais qu'arrive une succession trop longue d'années de pénurie, un accident climatique important, et le déficit des récoltes peut casser les profits et engendrer des crises ponctuelles redoutables marquées par la famine ou la disette.

La crise de 1708-1709 reste longtemps dans les mémoires. Après une longue série d'années clémentes, aux hivers doux et aux étés assez chauds, 1708 est marquée par des gelées tardives, une fin de printemps et un début d'été humides. Les moissons sont très retardées et médiocres. Les prix réagissent aussitôt, et sont multipliés par 5 par rapport aux années antérieures. Pour comble de malheur, l'année 1709 s'avère bien pire. Dans la nuit du 5 au 6 janvier, une vague de froid s'abat sur la France, qui fait baisser les températures en dessous de - 20 °c. Elle est suivie par d'autres vagues tout au long du printemps, qui font se succéder les périodes de gel et de dégel et font périr les blés semés à l'automne. Devant ce désastre, ne pouvant se condamner à mourir de faim en laissant les terres sans culture, on sème en avril tout ce que l'on peut semer : blés de printemps (orge, avoine), sarrasin, mais parfois aussi blés d'hiver, en espérant une récolte tardive³⁰. Cela ne compense que maigrement les pertes. Les prix atteignent des sommets que seules les années 1693-1694 avaient dépassés. Il faut attendre 1714 pour que les prix retrouvent enfin un niveau convenable. Aucune autre crise n'est aussi intense que la famine provoquée par le «Grant Hyver» de 1709, sauf peut-être celle du «Long hyver» de 1740. Celles de 1719, 1723-1726, 1730, 1751-1752, 1756, 1767-1774 sont des crises moyennes conduisant à la disette. Néanmoins, la conjonction de la hausse générale des prix et d'un déficit des récoltes tend à accentuer

30. Marcel Lachiver, *Les années de misère, la famine au temps du Grand Roi, 1680-1720*, Paris, 1991, p. 268-316.

le niveau des prix de pointe en période de pénurie, ainsi entre 1767 et 1774, et plus encore en 1788-1789 (les prix culminant en juillet-août 1789) (graphique n° 1).

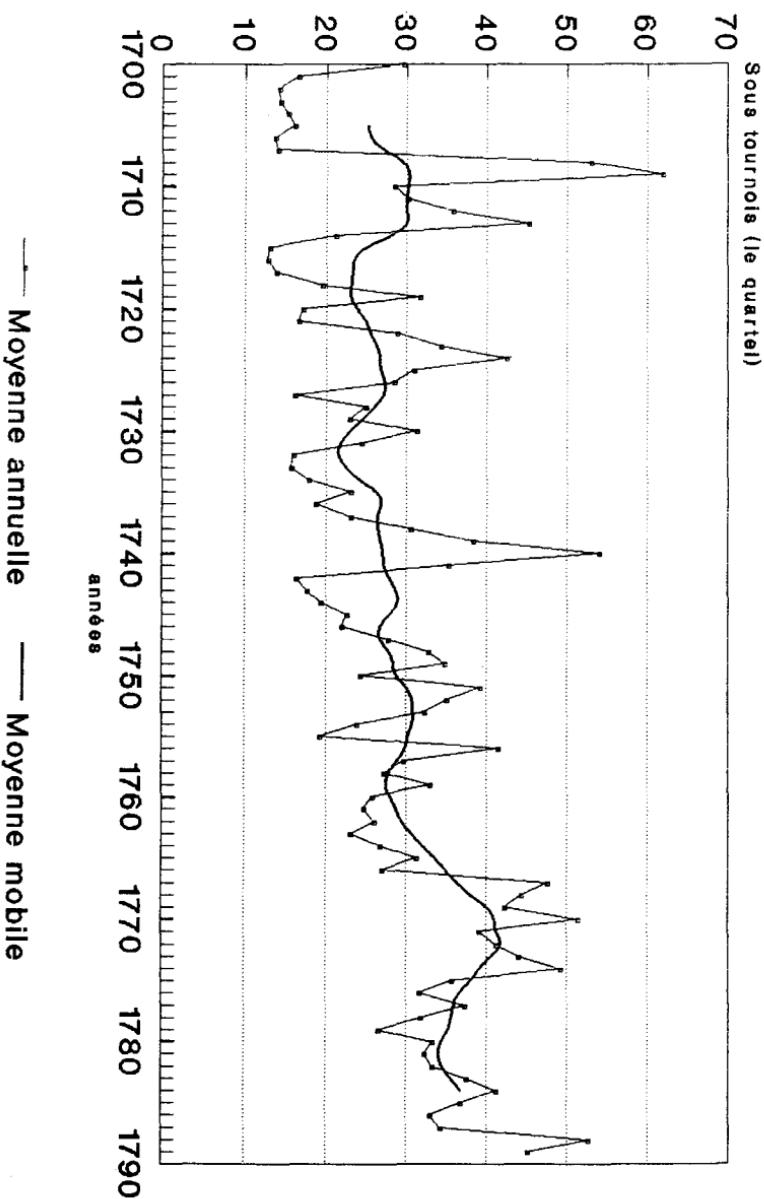
Les prix des bois paraissent moins affectés par des évolutions cycliques que ceux des grains, en grande partie parce que la production forestière est beaucoup moins sensible aux accidents climatiques que la production agricole (graphique n° 5). Les marchés du bois ne sont pas pour autant exemptés de crises sévères. En 1709-1713, en 1767-1770 et moins fortement en 1716-1717, 1725-1726, 1735-1736 ou 1781, les prix chutent. La baisse qui commence en 1709 s'explique par l'arrêt brutal des ventes, lors de la famine. Les acheteurs sont rares, les enchères ne montent pas et la plupart des ventes sont reportées par les maîtrises, ce qui prolonge et accentue la baisse des prix car les volumes en vente les années suivantes sont plus importants. Ici, le mouvement des prix est contraire à celui des blés. Ce phénomène se retrouve dans de moindres proportions lors des crises frumentaires de 1726, 1730, 1752, où la plupart des adjudications sont encore reportées. Les autres baisses s'expliquent toutes par un accroissement brutal de l'offre. Celle de 1767-1770 est purement locale, puisqu'elle correspond à un surcroît momentané du volume abattu en forêt de Saint-Gobain lors de la mise en pratique d'un nouvel aménagement après le passage de la forêt à l'apanage du duc d'Orléans. Les autres, plus limitées, correspondent enfin dans la plupart des cas à la mise en vente de chablis (arbres tombés par accident) après de fortes tempêtes, comme celles de septembre 1716, de janvier 1735, d'octobre 1736 ou de mars 1781. Quelques années de prix hauts se remarquent dans la première moitié du XVIII^e siècle, comme en 1719, 1729, 1739-1740 (en pleine disette de grains), 1746-1749, mais elles n'apparaissent en tout état de cause pas très sensibles, en regard de la flambée des prix des années 1781-1789. Cette crise, extrêmement profonde, est ressentie dans l'ensemble de la France du nord. Elle est la conséquence directe d'une évolution de la consommation plus rapide que celle de la production, manifestation conjoncturelle d'évolutions structurelles déjà engagées depuis longtemps. Face à l'accroissement de la demande, les forestiers sont certes tentés de diminuer la durée des rotations, mais les surfaces boisées ne pouvant s'étendre, l'élasticité de l'offre demeure réduite et de courte durée. Dans la décennie 1780-1790, les volumes en vente n'augmentent plus, et les contemporains prennent brutalement conscience de la gravité de la situation, plus particulièrement lors d'hivers rigoureux comme en 1785. Point de bois, et toute l'activité économique du pays est remise en question : point de chauffage, point de cuisson, point d'industrie. Le spectre de la disette de bois, récurrent à Paris dès le XVII^e siècle, atteint désormais les provinces. Le contrôle général lance une enquête auprès des subdélégués de la généralité, pour mesurer plus finement les besoins et les potentialités. Le subdélégué de Vervins propose à cette occasion des mesures d'inspiration très

mercantilistes : interdire la sortie des bois du pays, les attirer de l'étranger par un affranchissement des droits de douane, faire diminuer la consommation domestique par un impôt sur le luxe (sic), et surtout utiliser le charbon de terre³¹. Dès 1769, la verrerie de Saint-Gobain a déjà tenté ses premiers essais de chauffage des fours au charbon, mais les difficultés techniques rencontrées, les surcoûts que représentait le transport du combustible depuis les mines d'Anzin en ont retardé l'application. La confiscation des bois du clergé au profit du domaine durant la Révolution, leur vente partielle sous l'Empire apaisent pour un temps les tensions, mais ne font que déplacer la question dans le temps. L'adoption du charbon dans les processus industriels comme dans la consommation domestique dans les années 1830-1840 en sont l'aboutissement logique et inéluctable.

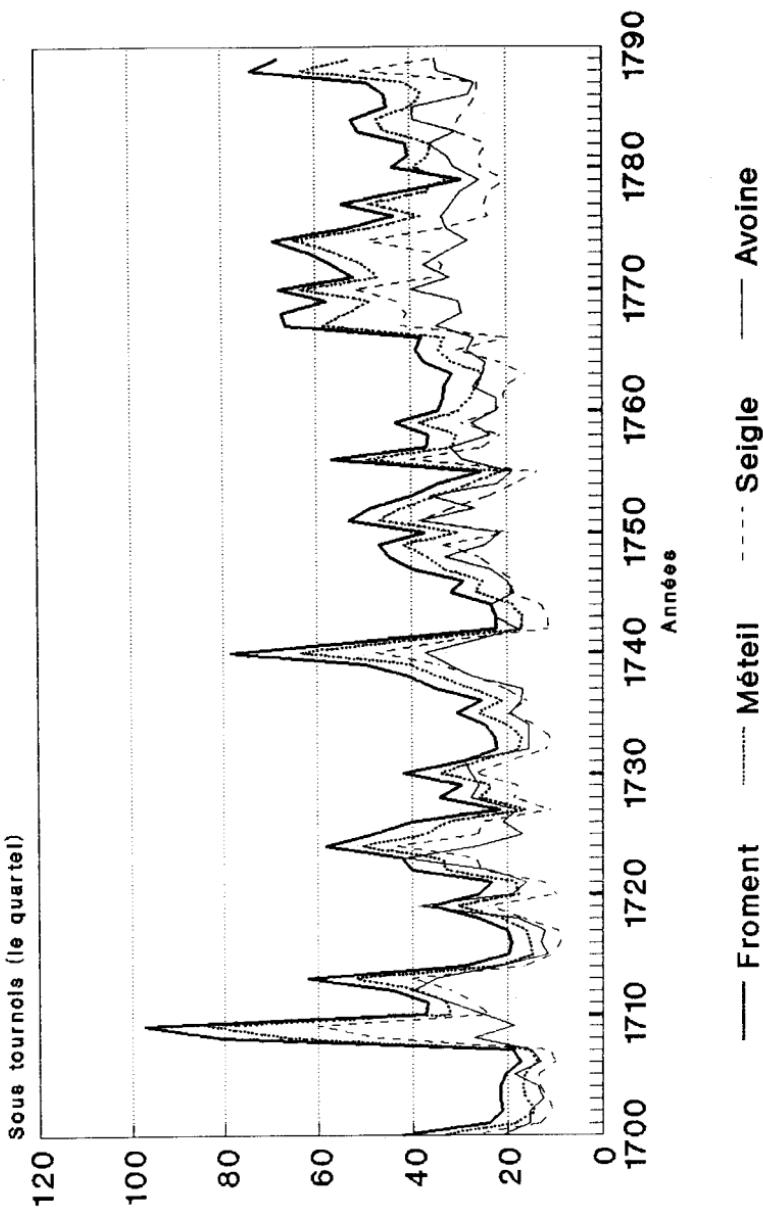
Mener une analyse de l'évolution des prix se révèle en tout état de cause être un exercice difficile, tant les causes des mouvements sont multiples et contradictoires. Prix des bois comme prix des grains sont en fait révélateurs de l'évolution de l'économie d'Ancien Régime dans son entier. Analyser une succession de crises régionales ne présenterait qu'un intérêt limité, car les prix régionaux s'insèrent dans des mouvements souvent plus vastes, que seule une vision globale, à l'échelle du temps court comme de la longue durée, à l'échelle de l'économie locale comme de l'«économie-monde», peut mettre en évidence. Le nord de la généralité de Soissons au XVIII^e siècle n'échappe pas à la règle. L'inégalé répartition dans le temps de périodes d'abondance et de pénuries est pour tous une évidence. La disette est un phénomène récurrent commun à toutes les sociétés dites d'«Ancien Régime», et que connaît la France jusqu'à la crise de 1847. Comme partout ailleurs, la période 1730-1740 semble marquer la limite entre un sombre XVIII^e siècle et une nouvelle phase de croissance. Une fois passée la crise de 1740, du fait d'une tendance des prix à la hausse, la conjoncture devient plus favorable aux producteurs. Pour cette même raison, les périodes de disettes de grains paraissent cependant plus difficiles à supporter au fur et à mesure du temps par les plus humbles, d'autant plus qu'elles se doublent au même moment d'une pénurie de bois. Les inégalités du plus grand nombre tendent à se renforcer jusqu'à devenir plus difficilement supportables. L'originalité de nos régions réside moins sur le rythme des mouvements que sur l'ampleur des écarts relatifs entre les prix. La hausse assez modérée des prix des grains, comparée à celle vertigineuse des prix des bois s'explique en fait par les structures locales de production et d'échanges

Jérôme BURIDANT
chargé de cours à l'Université de Reims

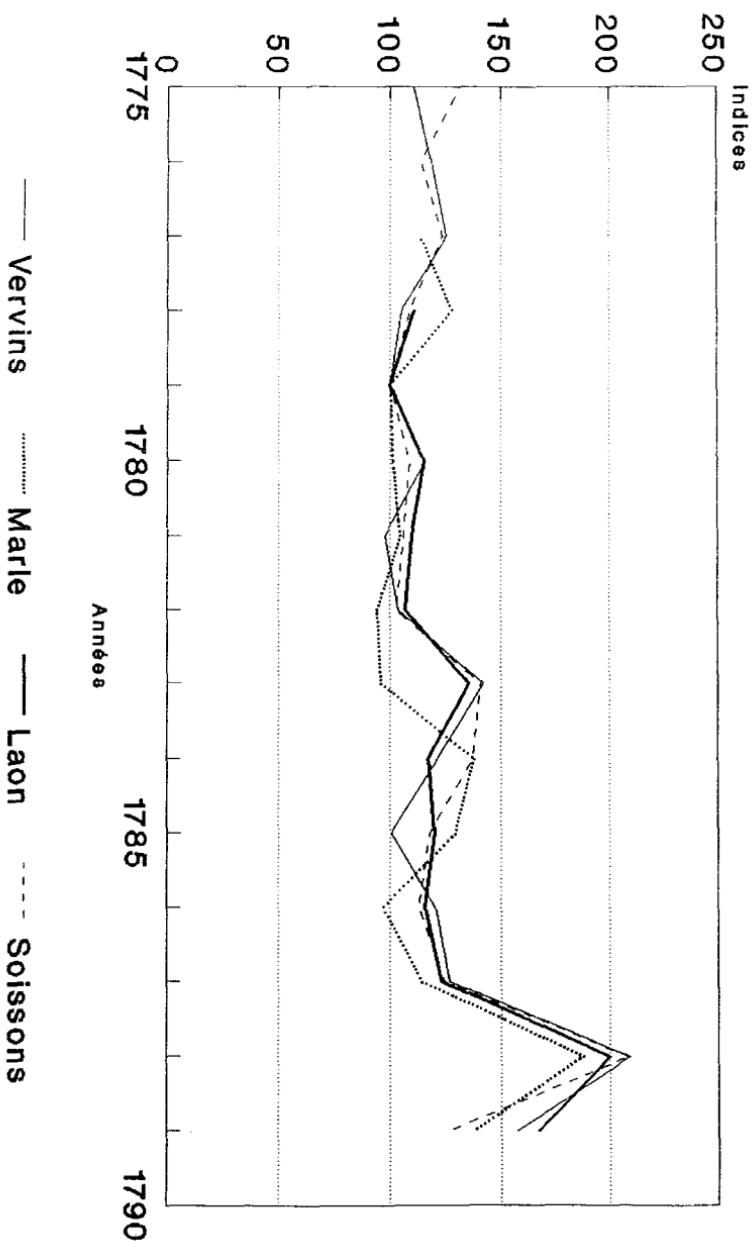
31. Arch. dép. Aisne, C 628 (intendance de Soissons, statistique forestière, 1783).



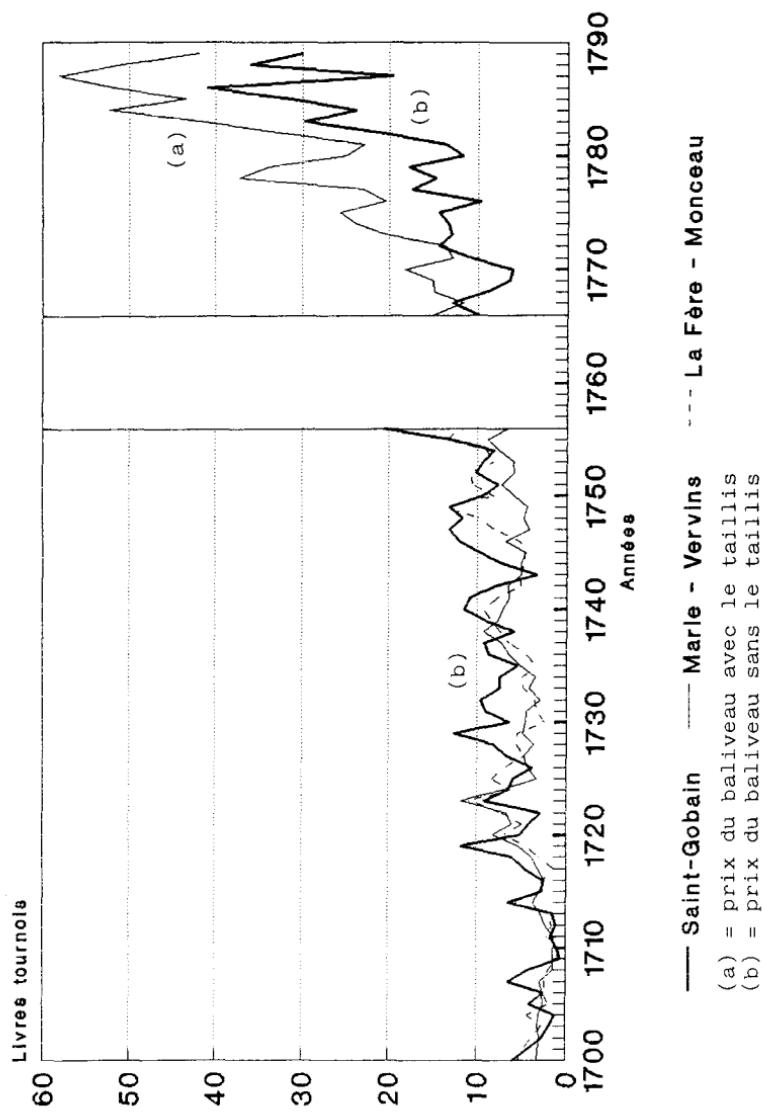
Graphique n° 1 - *Prix des grains des quatre saisons à Laon, années-récoltes 1700-1789*



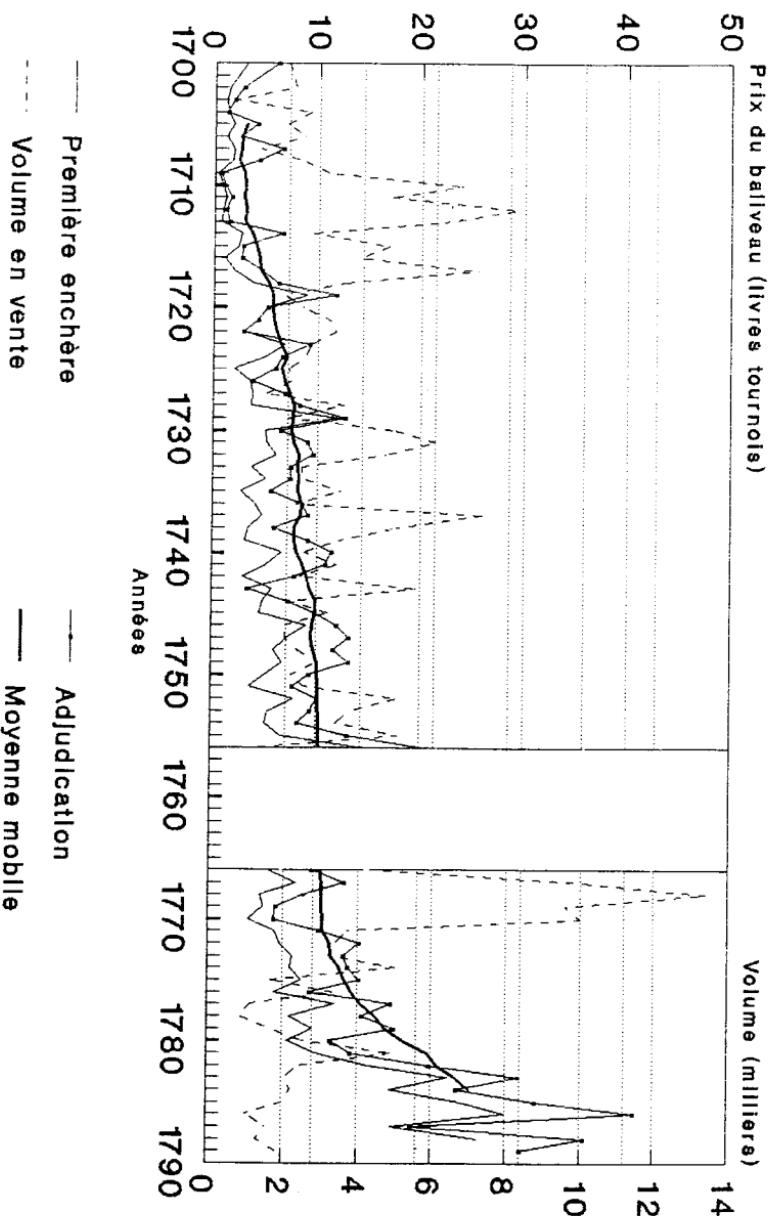
Graphique n° 2 - Prix des grains des quatre saisons
à Laon, années-récoltes 1700-1789



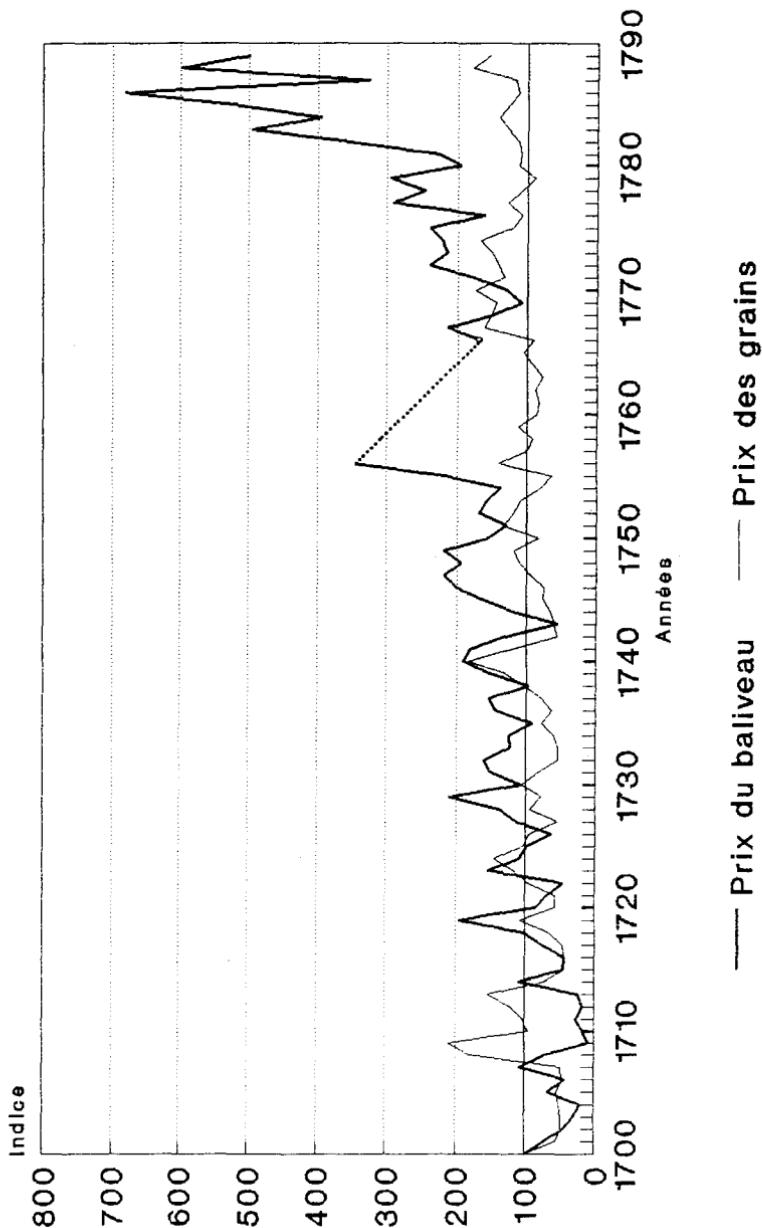
Graphique n° 3 - Indice des prix des grains des marchés du nord de la généralité (par années-récoltes, base 100 : 1779)



Graphique n° 4 - Prix moyens du bâliveau sur taillis, 1700-1789



Graphique n° 5 - *Enchères des bâlieaux sur taillis, forêt de Saint-Gobain, 1700-1789*



Graphique n° 6 - Indices des prix des grains (Laon) et des bois (Saint-Gobain) 1700-1789 (base 100 : 1700)